L'ABEILLE.

PAR BULLETT, MAGNE & CO.
RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Pour la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Toute demande de la cessation de l'abonnement doit être faite avant l'expiration, sauf un renouvellement tacite, sous une autre condition.

Les abonnements ne partent que du premier de chaque mois.

Les changements de demeure des abonnés de la campagne doivent être payés d'avance.

Les annonces sont insérées à raison de 75 cents la ligne pour la première insertion, et 50 cents pour chaque insertion subséquente.

Les annonces de longue durée font l'objet d'un arrangement particulier.

Les annonces judiciaires sont insérées à raison de $1 la ligne pour la première insertion, et 75 cents pour chaque insertion subséquente.

Les annonces qui paraissent pour moins de trois insertions ne sont pas reçues.

Les annonces doivent paraître pour neuf jours consécutifs au moins.

Les annonces de mariages et de décès sont insérées à raison de 50 cents pour chaque insertion.

Les annonces qui ne portent pas la mention du nombre de fois qu'elles doivent paraître sont insérées jusqu'à ordre contraire.

Les annonces de spectacles sont insérées à raison de 50 cents pour chaque insertion.

Les annonces de ventes de terrains à vendre, à louer ou à affermer, de maisons à louer, de ventes de meubles, de ventes à l'encan, de ventes de marchandises, de ventes de navires, de ventes de fonds de commerce, de ventes de chevaux, de ventes de voitures, de ventes de bestiaux, de ventes de fourrages, de ventes de bois, de ventes de charbon, de ventes de vins, de ventes de liqueurs, de ventes de tabac, de ventes de cigares, de ventes de farine, de ventes de grains, de ventes de provisions, de ventes de quincaillerie, de ventes de fers, de ventes de clous, de ventes de cordages, de ventes de voiles, de ventes de goudron, de ventes de brai, de ventes de résine, de ventes de térébenthine, de ventes de pétrole, de ventes de peaux, de ventes de cuirs, de ventes de chaussures, de ventes de bottes, de ventes de souliers, de ventes de vêtements, de ventes de chapeaux, de ventes de casquettes, de ventes de mercerie, de ventes de bijouterie, de ventes de montres, de ventes de chaînes, de ventes de bagues, de ventes de boucles d'oreilles, de ventes de boucles, de ventes de boutons, de ventes de rubans, de ventes de dentelles, de ventes de broderies, de ventes de mousselines, de ventes de cotonnades, de ventes de draperies, de ventes de tapis, de ventes de nouveautés, de ventes de parfumerie, de ventes de savons, de ventes de pharmacie, de ventes de médecines, de ventes de livres, de ventes de papeterie, de ventes de papiers, de ventes de plumes, de ventes de crayons, de ventes de cartes, de ventes de billets, de ventes de bijoux, de ventes de vaisselle, de ventes de verrerie, de ventes de porcelaine, de ventes de faïence, de ventes de poterie, de ventes de cristaux, de ventes de lampes, de ventes de pianos, de ventes de musique, de ventes de machines à coudre, de ventes de machines à battre, de ventes de machines à vapeur, de ventes de machines à moudre, de ventes de machines à scier, de ventes de machines à tisser, de ventes de machines à filer, de ventes de machines à tricoter, de ventes de machines à broder, de ventes de machines à imprimer, de ventes de machines à tailler, de ventes de machines à percer, de ventes de machines à forger, de ventes de machines à fondre, de ventes de machines à polir, de ventes de machines à graver, de ventes de machines à estampiller, de ventes de machines à découper, de ventes de machines à plier, de ventes de machines à coudre